

## Compte-rendu du Conseil d'UFR du 25 octobre 2012

### **Présents :**

Marc Apfel ; Christophe Barrière ; Julien Browaeys ; Sylvain Chaty ; Mourad Cherif ; Pascal David ; François Gallet ; Catherine Jacquard ; Jérôme Jovet ; Céline Moreau ;

### **Excusés avec procuration :**

Anne Anthore (procuration à C. Barrière) ; Vincent Repain (procuration à F. Gallet).

### **Invités :**

Yannick Giraud-Héraud ; Francis Richard (secrétariat de séance).

\*\*\*\*\*

Ouverture de la séance à 9 h 45 par François Gallet, qui constate que le quorum n'est pas réuni, et propose de discuter certains des points de l'ordre du jour. Il sera éventuellement demandé de procéder à un vote par voie électronique.

Julien Browaeys demande que soit ajouté à l'ordre du jour un point sur l'organisation de concours à la fin de la première année du Master Enseignement.

### **1/ Avis sur les dossiers AERES des laboratoires**

Suite du compte rendu des travaux du CS sur les dossiers déposés par les laboratoires pour l'AERES (APC - LPNHE - MPQ - LPA - LPS).

Approbation des demandes d'association de l'ensemble des laboratoires, compte tenu de l'adéquation de leurs projets scientifique avec la politique définie au cours des réunions du conseil scientifique au printemps. Remarque générale : il est demandé aux laboratoires de profiter des prochains comités d'évaluation pour davantage mettre en lumière le rôle de P7 dans leur stratégie.

François Gallet propose que le C-UFR valide les travaux du CS-UFR.

Pascal David trouve positif que tous ces laboratoires aient demandé à être associés, Yannick Giraud-Héraud remarque que 2 laboratoires de l'Observatoire ont une faible représentation de P7 (GEPI et LUTh). Dans la nouvelle ED, seul le LUTh aura des HDR, il faudrait que cela soit renforcé lors du quinquennal. François Gallet rappelle que personne ne sait quelle sera la structure de l'établissement dans deux ans.

Les membres présents donnent un avis favorable.

### **2/ Point sur la commission poste et le non renouvellement de contrats CDD**

La commission postes a validé la demande des postes suivants :

- 3 postes de PR (Instrumentation en cosmologie et astroparticules ; Physique non linéaire ; Matière Condensée (article 46-3) ),
- 3 postes de MCF (Cosmologie, formation des structures et nature de composantes sombres (LUTh) ; Expérimentateur : matériaux, phénomènes et dispositifs quantiques (MPQ) ; Physique des transferts (LIED).
- 1 poste ASI (informatique mutualisée)

- Hors classement : 1 poste MCF théoricien à l'interface physique biologie (échange de poste avec Montpellier II)

François Gallet estime que compte tenu du nombre de maître de conférences au sein de l'UFR, 1 poste de PR relevant de la procédure 46-3 devrait être demandé chaque année. Sur les 3 postes de MCF, un est au profit du LIED. Le poste demandé pour l'Institut Langevin n'a pas été retenu compte tenu du statut ambigu de ce laboratoire (partenariat plutôt que tutelle secondaire).

Deux de nos collègues BIATS sous contrat CDD ne verront pas ce contrat reconduit au sein de l'UFR. Pour Semira Jdaïni, il lui est proposé un rattachement au service logistique (imprimerie) avec une affectation au sein de l'UFR. Carole Bruyère recevra d'ici quelques jours des propositions de poste au sein de P7. Le contrat d'Alexandre di Palma est reconduit. Un concours sera organisé sur le poste qu'il occupe en 2013 ou en 2014.

La direction de l'UFR a rendez-vous lundi 29 avec la DRH pour discuter des nouvelles affectations de Semira et de Carole. Il semble que Semira continuera à travailler pour l'UFR (reprographie et courrier). Il conviendra de mettre en place des solutions pour compenser le départ de Carole.

### 3/ Perspectives IdEx et fusion

Des débats au sein de l'établissement font émerger une forte demande de la communauté de reporter la signature de l'IdEx, et de mener une réflexion ouverte sur la future structure et sa gouvernance. La signature de la convention IdEx a été rejetée à l'unanimité lors du CT d'établissement, et est passée d'une courte majorité au CS et au CA (16 pour et 10 contre, le CA ayant reçu une délégation des personnels de l'université).

Pascal David évoque le problème politique qu'apporterait la signature de l'IdEx (cf. dysfonctionnement lors du dépôt des maquettes de Master), et rappelle qu'un report de la signature de la convention permettrait aux opposants de continuer à s'organiser. Il craint que le rapport de la commission Delamar soit rendu trop tard (mars...) et propose de demander à cette commission de produire un rapport d'étape en décembre. Lors du bureau du PRES d'hier, il y a eu 17 voix pour la signature, 1 abstention et 1 vote contre. La motion Berger adoptée par le dernier CA ne parle plus d'université fusionnée mais confédérale, avec un processus de consultation des usagers. Comment peuvent se situer les grands établissements du PRES (Sciences Po, EHEP, INALCO, IPGP) dans le processus d'unification ? P. David estime qu'il convient de faire des propositions alternatives. Il est important que l'AG permanente s'érige en groupe de pression, ainsi que les responsables de composantes, afin de permettre la prise en compte d'une vision locale. Il rappelle que la note  $\Delta$  précise qu'il ne doit pas y avoir de redondance de formation d'ici 4 années.

Mourad Cherif informe de la situation à P13 : lors du dernier CEVU, le VP a été mis en minorité sur sa position, qui est que le PRES est une entité juridique fondée à déposer les maquettes d'enseignement (master). La note  $\Delta$  n'a pas circulée à P13. Une idée qui se répand est que le PRES organiserait un pôle technologique à P13. Le président semble avoir la volonté de créer un établissement unique, et a nommé un VP chargé de cette problématique. La signature de la convention IdEx a été votée au CA.

Pour Pascal David, les enjeux sont aussi forts en termes d'enseignement que de recherche. Il craint que les équipes classées C disparaissent dans les quatre années à venir. Certains chercheurs (P2, P4, P6) n'ont déjà plus de laboratoire d'accueil.

François Gallet propose qu'un groupe de travail soit mis en place à l'UFR pour apporter des idées, estimant qu'il est nécessaire de sortir de la contestation et du refus pour être en mesure de faire des propositions.

#### **4/ Point l'enseignement**

Suivant l'avis du CENS, approbation des modalités de contrôle des connaissances telles que proposées dans les prochaines maquettes pour les diplômes de Licence et de Master Physique Fondamentale et Sciences pour l'Ingénieur.

#### **5/ Avenir du Département SE**

François Gallet rappelle qu'une enquête a été diligentée par le CEVU : l'option "statu quo" est très largement privilégiée (suivant en cela l'avis exprimé par le CENS en février, et en accord avec les avis récemment exprimés par le conseil de SE, et par les conseils des UFR de Maths et d'informatique. Résumé des arguments : nécessité d'avoir une structure commune au moins pour le L1 ; impossibilité de dissocier le L1 et le L2 pour des raisons à la fois pédagogiques (gestions des AJACs qui suivent à la fois des UE en L1 et en L2) et matérielles (impossibilité de partager entre les différentes UFRs les personnels chargés de la gestion des étudiants - à moins de créer des postes nouveaux...). L'option L1+L2+L3 gérée par une structure commune est également écartée car l'année de L3 est une année charnière qui ouvre vers les enseignements de masters, et les UFR souhaitent conserver la maîtrise sur l'organisation de cette année et le suivi/orientation des étudiants en L3.

#### **6/ Point sur les heures complémentaires**

Cette discussion est reportée à un prochain conseil.

#### **7/ Modification du master ESPC**

Suite à la réforme en cours de la formation des enseignants du 1er et 2eme degré (il y aura cette année l'écrit du concours dès juin 2013, en fin de M1, au lieu de novembre 2013, pendant l'année de M2), le ministère a demandé une modification en urgence des maquettes pour permettre aux étudiants inscrits cette année d'être préparés à l'écrit pendant l'été. La proposition de J. Browaeys et N. Décamp est adoptée, qui consiste à supprimer un cours sur les énergies renouvelables et de basculer sur la deuxième année un cours d'histoire et philosophie des sciences, pour les remplacer par des cours sur les matières de physique fondamentale. La maquette de deuxième année sera également à revoir avant l'été prochain.

\*\*\*\*\*

La séance est levée à 12 heures.